RÉSUMÉ

De la négation à la reconnaissance : les organisations patronales face aux organisations ouvrières dans le secteur de l'ennoblissement à Lyon avant la Seconde Guerre mondiale

Pierre Vernus Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes

Jusque récemment l'idée a prévalu que la France avait adopté tardivement la négociation collective à la différence, par exemple, de l'Allemagne qui aurait bénéficié d'une longue pratique déjà solidement établie au tournant des XIXe et XXe siècles. Ce retard a notamment été attribué à la faiblesse des institutions intermédiaires et au recours privilégié à l'État, à un patronat peut ouvert au dialogue avec ses subordonnés et leurs organisations ou à la faiblesse et à la division consubstantielles du syndicalisme français.

Or la large étendue actuelle de la couverture conventionnelle et des travaux récents ont conduit à s'interroger sur ce retard putatif et à écarter les explications culturalistes qui en ont été données. En effet, non seulement le patronat allemand du début du XXe siècle n'était pas moins autoritaire que son homologue français mais une analyse critique des chiffres publiées par l'Office du Travail a montré qu'en 1906 le taux de couverture conventionnelle des salariés était plus élevé en France qu'en Allemagne. En fait, l'idée d'un déficit et d'un retard français dans le domaine de la négociation collective paraît être d'abord le fruit du manque de recherches consacrées à cet objet, particulièrement pour la période antérieure à la Première Guerre mondiale et à la dispersion de la documentation en raison du caractère majoritairement local des conventions. Ce constat porte d'ailleurs sur l'ensemble des relations entre les organisations de travailleurs et celles de patrons car les conventions collectives et les discussions qui les préparent ne rendent pas compte de l'ensemble de ces relations.

Dans cette communication on se propose donc d'analyser l'évolution des relations entre les organisations patronales et ouvrières de la teinture et de l'apprêt de la région lyonnaise au cours du dernier tiers du XIXe siècle à la Seconde Guerre mondiale, mais en privilégiant la période antérieure à 1914. Ces activités ont été tout à la fois marquées par une forte croissance un mouvement d'industrialisation et de concentration qui n'excluait pas le maintien d'une diversité reposant notamment sur la taille des entreprises et leur spécialisation dans le traitement de certains articles. Par ailleurs, la teinture et apprêt se caractérisent par une existence ancienne de structures de concertation collective tant patronales qu'ouvrières. Après avoir présenté les acteurs du système de relations professionnelles propre à ces activités on s'intéressera au processus qui a conduit le patronat à passer progressivement d'une stratégie d'évitement face aux organisations ouvrières et du refus de toute logique de négociation collective directe – qui n'excluaient cependant ni les contacts – à la mise en place unilatérale d'un règlement commun aux membres du syndicat patronal qui acquiert progressivement le statut d'une convention collective plusieurs fois modifiées avant 1936.